

► Lancement de l'IRT Jules Verne : réindustrialiser la France grâce à la recherche et à l'innovation

La Fondation de coopération scientifique IRT Jules Verne est née par décret le 5 mars 2012, permettant la signature, le 7 mars à Nantes, en présence de Laurent Wauquiez Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du protocole d'accord officialisant le démarrage de l'IRT Jules Verne par Nicolas Orance, Président de l'association des membres fondateurs de l'IRT Jules Verne et Pascale Briand, Directrice de l'Agence Nationale de la Recherche. Cette signature marque l'aval de l'Etat sur le projet nantais et se traduit par un engagement de 44 M€ de financement, au titre des Investissements d'avenir, pour une première période de 3 ans. Jules Verne est le premier IRT à démarrer.

96 M d'€ pour couvrir la première phase du programme de recherche

La fondation de coopération scientifique « IRT Jules Verne », structure de gouvernance opérationnelle de l'institut et réceptacle des investissements publics et privés, recevra donc le versement, par l'Agence Nationale de la Recherche, d'une première tranche de 44 M€ pour 3 ans. S'y ajoutent 52 M€ apportés par les industriels, les collectivités territoriales et les partenaires académiques. Cette première phase d'investissements marque donc le démarrage du programme de recherche et développement dès ce printemps et couvrira les 3 prochaines années.

Sur 10 ans, l'IRT représente un engagement de plus de 350 M€ : 115 M€ de l'Etat, 120 M€ d'investissements des entreprises et un accompagnement des collectivités de plus de 100 M€, notamment sur l'immobilier et les infrastructures. A cet horizon, il comptera environ 250 personnes.

Nicolas Orance, Président de l'association des membres fondateurs de l'IRT Jules Verne, Président du Pôle EMC2 et directeur du développement de Daher-Socata, souligne : « *En étant le premier IRT à démarrer, notre écosystème d'innovation collaboratif vient encore de démontrer la combativité et le pragmatisme qui l'animent. Depuis avril 2010, date à laquelle EMC2 décide de se lancer dans cette aventure, nous n'attendions qu'une chose : lancer des projets et déployer des plateformes technologiques pour redonner de la compétitivité à l'industrie française. Grâce à ce nouveau centre de recherche mutualisé, nous nous donnons les moyens d'être reconnus comme les meilleurs au monde dans le domaine des technologies de production, notre plus bel atout pour l'emploi et la création de richesses !* »

Un GIE pour placer les PME au cœur du dispositif

Tout au long de la phase de montage et de négociation de ces 8 derniers mois, le caractère industriel du projet s'est confirmé, notamment par la collaboration étroite avec l'écosystème du Pôle EMC2. L'un des objectifs prioritaires, la place des PME au sein de l'Institut, se traduit par la création du GIE « ALBATROS » (Alliance d'entreprises au Bénéfice des Actions Thématiques de Recherche à Objet Scientifique) qui regroupe dix PME. Il est l'un des membres fondateurs de la fondation de coopération scientifique et garantit l'implication et la représentation des PMI au sein de la gouvernance et des projets de l'IRT. Ce GIE s'inscrit dans un dispositif plus vaste d'actions en faveur des PME mené conjointement par le Pôle EMC2 et la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) des Pays de la Loire.

A propos de L'IRT Jules Verne

Il est l'un des 8 IRT retenu au niveau national dans le cadre des Investissements d'avenir. Il vise à créer sur Nantes un vaste campus de recherche, d'innovation et de formation associant entreprises et établissements de formation et de recherche autour des **technologies avancées de production dans le domaine des matériaux composites, métalliques et hybrides, dans 4 secteurs industriels clés : l'aéronautique, le naval, transport terrestre, l'énergie**. L'IRT mènera des recherches sur des sujets clés pour la compétitivité industrielle de ces filières.